



COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE
Présidence – Secrétariat – Trésorerie



Poitiers, le 13 Septembre 2012

CONVOCATION

Mmes & Mrs les Présidents(e)s des Clubs FFN du Poitou-Charentes.
Mmes & Mrs les Membres du Comité Directeur du Poitou-Charentes.

INVITATION

Mme et Mrs les Présidents(e)s Départementaux FFN du Poitou-Charentes.
Mr les Conseillers Techniques Sportifs.

Objet: Assemblée Générale Elective Olympiade 2013/2016

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale **Elective**, des Clubs FFN du Poitou-Charentes, relative à la saison sportive 2011/2012 sera réunie, suivant l'ordre du jour joint en annexe, le:

Samedi 06 octobre 2012 à 09h 00
Espace Régionale des Ruralies (Aire de Poitou-Charentes, A10)
79230 VOUILLE

Comme en début de chaque Olympiade, conformément aux statuts, l'Assemblée Générale, qui suit les Jeux Olympiques, procède, en totalité à l'élection des membres formant le Comité Directeur.

Pour cette élection **23** postes sont à pourvoir :

- 11 au titre de la représentation féminine, (1)
- 11 au titre de la représentation masculine, (1)
- 1 au titre de la représentation médicale. (2)

(1) Pour présenter sa candidature au titre de ce poste il faut justifier d'être licencié FFN,

(2) Pour présenter sa candidature au titre de ce poste il faut justifier d'être Médecin/Médecine du sport, être licencié FFN.

Vous trouverez ci-joint :

- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective
- Un pouvoir de vote
- Une fiche de candidature

ATTENTION !...

Les fiches de candidatures, avec motivation du candidat, pour être prise en considération devront être visées par les candidats, mentionner à quel titre de la représentation les candidats se présentent.

*Ces fiches de candidature, correctement remplies, devront parvenir obligatoirement
1 exemplaire au siège du Comité Régional et 1 exemplaire à Monsieur le Président du Comité
avant le 29 septembre 2012, le cachet de la poste faisant foi.*

Délai de rigueur oblige...Passé cette date, elles resteront lettres mortes.

A l'issue des travaux de l'Assemblée Générale électorale, le verre de l'Amitié sera offert à l'ensemble des participants.

Je vous prie de bien vouloir aviser les membres de votre club de la présente convocation.

Comptant sur une présence nombreuse de tous les Clubs à cette Assemblée Générale Elective, recevez, Madame, Monsieur et cher(e) ami(e), mes cordiales salutations sportives.

Le Président,
Jimmy PERSIGANT



2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS
Tél. 05.49.46.10.17 Fax : 05.49.37.94.42
Site Internet : www.poitou-charentes-natation.fr
Email : poitou-charente-natation@wanadoo.fr
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



Samedi 06 Octobre 2012 à 09 h 00
Espace Régional des Ruralies (Aire de Poitou-Charentes, A10)
79230 VOUILLE

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
Olympiade 2013/2016

Ordre du jour

- * Ouverture de l'assemblée Générale
- * Appel nominal des clubs par la Secrétaire Générale, représentation des clubs en voix.
- * Appel nominal des Membres du Comité de Direction par la Secrétaire Générale.
- * Allocution du Président du Comité Régional, Monsieur Jimmy PERSIGANT.
- * Elections :
 - présentation des candidats
 - désignation des scrutateurs
 - vote.
- * Discussion sur les activités des commissions :
 - Commission Natation de course.
 - Commission Water-polo.
 - Commission Natation estivale.
 - Commission ERFAN
 - Commission des Maîtres.
 - Commission Natation synchronisée.
 - Commission Médicale.
- * Résultats des élections :
 - Présentation des nouveaux membres du Comité Directeur
 - Réunion du nouveau Comité Directeur, élection du Président et des délégués à l'AG de la FFN.
 - Présentation du Président et des délégués à l'AG, votes de confirmation.
- *Clôture de la réunion par le Président Régional.

Rappels: - Les clubs doivent être ré-affiliés à la date de l'Assemblée Générale
- Seuls peuvent participer aux scrutins les **personnes licenciés pour la saison 2012/2013.**



COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION

CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE



Objet: Olympiade 2013/2016

Fiche de candidature

(Renseignements obligatoires)

Je soussigné

Civilité :

Prénom :

Nom :

Adresse

Profession

N° de licences (IUF) :

Club d'appartenance :

Propose ma candidature comme membre au Comité Directeur Poitou-Charentes de Natation pour l'Olympiade 2013/2016,

Candidature au titre de la représentation :
(cocher la case correspondante)

Féminine (11 postes) (A)

☐

Masculine (11 postes) (A)

☐

Médicale (1 poste) (B)

☐

(A) Pour présenter sa candidature au titre de ce poste il faut justifier d'être licencié FFN pour la saison **2012-2013**.

(B) Pour présenter sa candidature au titre de ce poste il faut justifier d'être Médecin/Médecine du Sport, être licencié FFN pour la saison **2012-2013**.

Mes motivations

Fait à

le

Signature (obligatoire)

Ces fiches de candidature, correctement remplies, devront parvenir **obligatoirement**

1 exemplaire Comité Poitou-CharentesNatation
2 allée de la Chenevière, Appt 24
86000 POITIERS

1 exemplaire Monsieur Jimmy PERSIGANT
1, Rue E. Branly
17000 LA ROCHELLE

Avant le 29 septembre 2012, le cachet de la poste faisant foi.

Délai de rigueur oblige...Passé cette date, elles resteront lettres mortes



2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS
Tél. 05.49.46.10.17 Fax : 05.49.37.94.42
Site Internet : www.poitou-charentes-natation.fr
Email : poitou-charente-natation@wanadoo.fr
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers





COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE
Présidence Secrétariat Trésorerie



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Olympiade 2013 / 2016

Samedi 6 octobre 2012 – Vouillé (79)

POUVOIR de VOTE

Je soussigné (e),

Président (e) du club de

Licencié FFN pour la saison 2012/2013 sous le n°

Délègue les pouvoirs du club :

à M. / Mme.....

Licencié (e) au club pour la saison 2012/2013 sous le n°

Pour voter et prendre toutes décisions, au nom du club, lors de cette Assemblée Générale Elective

Le :

Signature du Président,
précédée mention « **Bon pour Pouvoir** »

- RAPPEL :** 1) Pour participer aux scrutins, le club doit être affilié à la FFN à la date de l'AGE
2) Le représentant qui possède les voix du club doit être licencié FFN à la date de l'AGE

Pouvoir de vote à signer par le Président du Club, et à remettre à votre arrivée à l'Assemblée Générale